

ENJEUX du territoire

Aménagement du territoire, cadre de vie

- **Conserver l'attractivité du territoire** et sa **configuration multipolaire** adaptée aux modes de vie moderne
- Maitriser le développement du territoire et **réussir l'accueil des nouvelles populations**
- Accompagner le territoire **vers une transition énergétique indispensable**
- Réussir une politique concertée **d'économie et de partage de la ressource en eau**
- **Maintien de la biodiversité, de la qualité paysagère** et environnementale du territoire ; **préservation des paysages emblématiques**

Social, santé

- **Une adéquation** à trouver entre les **besoins en services**, leur accessibilité, leur qualité... et les caractéristiques de la **population** (croissance, précarité...).
- **Une place à définir pour les publics prioritaires** (jeunes, personnes âgées...) dans le développement du territoire : des forces à valoriser et des difficultés à prendre en compte
- **Une politique de santé globale** à poursuivre et à renforcer, notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé

Economie, tourisme, culture

- Se doter d'une **offre foncière et bâtie économique adaptée et complète** pour l'installation ou le développement des entreprises
- **Développer l'économie productive** et prospecter à l'extérieur
- Le Cœur d'Hérault et ses 3 Grands sites, une **destination touristique d'excellence**
- La **culture et le patrimoine, socle de l'identité du Cœur d'Hérault**
- **Concilier tourisme et environnement**
- **Impliquer les habitants** dans les projets du territoire (tourisme, patrimoine, culture)
- Conserver ou devenir un véritable **pôle culturel** par une **coopération culturelle renforcée** et une mise à niveau des équipements

Agriculture

- **Création de valeur ajoutée dans l'économie agricole**
- **Accès au foncier agricole** et à l'installation de nouveaux agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations
- **Evolution de l'appareil de production agricole** pour s'adapter à la demande locale et régionale (diversification agricole, HQE, Oenotourisme)

Gouvernance, coopération, partenariat

- **Proposer des échanges avec les territoires voisins**
- Favoriser l'utilisation du **potentiel de recherche de la métropole**, les synergies d'entreprises
- Conserver et rebondir sur les **démarches et méthodes développées dans le cadre de l'Agenda 21** : gouvernance, participation, équité sociale, transversalité...

BESOINS

- **Se doter d'un document cadre prospectif et transversal, le SCOT**, en articulation avec les autres documents d'urbanisme
- **Réaliser le renouvellement urbain des centres bourgs**
- **conforter les capacités d'expertise locale** dans l'accompagnement des collectivités dans leurs projets urbains
- Soutenir les EPCI dans la conduite des **programmes d'amélioration de l'Habitat**, et consolider **l'Espace Infos Habitat** sur le CH
- Relancer **l'économie du bâtiment** en s'appuyant notamment sur la **rénovation urbaine**, les PLH et la **performance énergétique** (écoconstruction)
- **Mieux accompagner les filières émergentes** (métiers d'art, écoconstruction...)
- Se doter d'un **Plan climat Energie** territorial opérationnel et réaliste
- Appuyer la CLE pour se doter d'un **Plan durable de partage de la ressource en eau**
- **Formaliser une Politique Jeunesse territoriale concertée** (formation, orientation, logement, culture, emploi)
- Poursuivre la coordination et l'animation d'un **projet local de santé partagé**, et obtenir le **renouvellement du Contrat Local de Santé** incluant les nouvelles priorités du territoire
- **Renforcer l'ingénierie territoriale inter-communautaire et les outils d'aide à l'innovation** pour accompagner le développement et la **compétitivité des entreprises sous toutes leurs formes** (agence économique, pépinière, couveuse, groupements d'employeurs, atelier d'urbanisme, ingénierie financière...)
- **Conforter l'offre foncière et d'hébergements économiques accessibles** aux jeunes entreprises
- **Améliorer l'accès aux TIC**, en particulier **l'accès haut-débit** dans les ZAE et favoriser le **développement des nouveaux usages et/ou organisations** (espaces de coworking...)
- **Se doter d'un fonds d'investissements** et compléter les dispositifs de financement existants pour l'appui au développement des entreprises et des porteurs de projets
- **Outils** de production, de transformation, de stockage, de commercialisation, de distribution et de promotion **collectifs agricoles**
- Créer des **zones d'activités agricoles aménagées**
- **Préserver les terres agricoles** dans les documents d'urbanisme
- **Renouvellement des générations d'exploitants agricoles**
- **Innovation, investissement, recherche-action et diffusion des connaissances sur les filières locales à potentiel** : agriculture, agro-alimentaire, biodiversité, Santé / bien-être, tourisme, culture et métiers d'art, environnement, bâtiment durable
- **Diversification des sources de revenus** des exploitants (oenotourisme et agritourisme tout particulièrement sur le champ de l'excellence)
- Accompagner les structures porteuses de Grands Sites dans l'obtention, le renouvellement et la gestion du Label « **Grand Sites de France** » pour les 3 OGS du territoire
- **Renforcer la coordination des projets et initiatives touristiques et de promotion à l'échelle Cœur d'Hérault** (coordination OGS, promotion APN, agritourisme, métiers d'art...)
- **Augmenter les capacités d'hébergement touristique** de qualité
- **Renforcer l'économie des loisirs et de la culture** (y compris problématique d'accès pour les habitants du territoire)
- **Mise à niveau des équipements culturels**
- **Formaliser un schéma d'interprétation du patrimoine** en lien avec les politiques et démarches déjà existantes (Pays d'art et d'histoire, villes et métiers d'art, Causses et Cévennes...)
- **Echanges avec les territoires voisins à enclencher** par exemple sur les activités APN (coopération)
- **Porter un projet de coopération interterritoriale sur les circuits courts**
- **Renforcer les partenariats et coopérations entre acteurs** du territoire